

PROCÈS-VERBAL

VENDREDI 6 MARS 2026

Lieu : 800, 4^e Rang Ouest, St-Théodore d'Acton



MEMBRES DU CA

PRÉSENTS : Daniel Turcot, Jocelyn Leclerc, Annie Ringuet, Geneviève Phaneuf, Julie Desbiens et Chantal Lesage

ABSENT : Éric Bouchard

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 20 h 40 par Daniel Turcot.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Lecture faite par Daniel Turcot. L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE

Le procès-verbal du 20 février 2026 est recommandé par Daniel Turcot. Proposé par Julie Desbiens et appuyé par Chantal Lesage. Adopté à l'unanimité.

4. COURRIER

- Aucun

5. RAPPORT FINANCIER

- Solde au 28 février 2026 : 15 023,27 \$
- Solde au 31 janvier 2026 : 14 180,54 \$

6. COMPTES À PAYER

- 195 \$ - Honoraires de la comptable pour préparation des états financiers
- 150 \$ - Remboursement à Jocelyn Leclerc de l'essence pour le référencement des sentiers
- 25,29 \$ - Remboursement à Chantal Lesage des photocopies de documents pour AGA

7. COMITÉ DE LOISIRS

- Daniel vérifiera auprès de Pierre Dupuis pour la possibilité de stationner des remorques chez lui pour l'activité de cabane à sucre.
- Le stationnement à la polyvalente n'est pas une option finalement, car le coût de location est très élevé, soit 100 \$/heure.

8. DROIT DE PASSAGE ET SIGNALISATION

- Jocelyn finalisera le référencement des sentiers de Roxton Falls avec l'aide de Daniel Marois.

9. VARIA

RAS

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Date de la prochaine réunion le 24 avril 2026. Levée de l'assemblée à 20 h 50, proposée par Julie Desbiens, secondée par Jocelyn Leclerc. Adoptée à l'unanimité.

Président :



Secrétaire :

